

dépression générale des affaires est de nature à paralyser le commerce canadien, et que notre pays ne saurait souffrir lorsque la prospérité commerciale répand ses bienfaits partout ailleurs. Eh bien ! M. l'Orateur, si ce raisonnement s'applique à d'autres pays, je prétends qu'il est faux à l'endroit du Canada, que c'est là une assertion gratuite, bien peu propre à inspirer confiance en l'avenir de notre pays.

Je ne présente pas ces observations dans le but de faire de la critique malveillante ou de provoquer la discussion à leur sujet, mais je les soumets à l'appui de l'assertion que je vais maintenant faire. Il existe au Canada un assez fort courant d'opinion qu'il est urgent de combattre ; ce courant, qu'on l'attribue soit à l'attitude des honorables députés de la gauche, soit, jusqu'à un certain point, à celle des honorables messieurs de ce côté-ci de la Chambre, lors de leur long séjour dans l'opposition, soit encore à toute autres cause, ce courant d'opinion tend à faire croire que la prospérité universelle est indispensable à celle du Canada, et qu'une dépression générale des affaires des autres pays implique nécessairement le malaise dans le nôtre, et cela aussi certainement que la nuit succède au jour. Quant à moi, M. l'Orateur, je m'élève de toutes mes forces contre une telle prétention qui donne à penser, en somme, que notre commerce est entièrement à la merci du degré de prospérité ou de dépression des affaires des autres contrées. Bien qu'il soit outré de prétendre que nous puissions continuer notre marche dans la paix et l'abondance sans nous préoccuper de ce qui se passe ailleurs, j'affirme néanmoins que l'état du commerce étranger devrait avoir des effets moins sensibles ici qu'ailleurs. Dirigé par un gouvernement sage et habile, je ne vois pas pourquoi le Canada, quelque profonde que soit la détresse qui pourrait accabler les autres nations, ne jouirait pas toujours d'une juste mesure de prospérité, à l'abri des jours sombres. Je ne crois pas que nous puissions jamais descendre sensiblement au-dessous du niveau établi au cours des dernières années. A moins de tomber aux mains d'une administration incapable et malhonnête, il est maintenant certain que le Canada ne connaîtra plus l'affaissement, le découragement au sein desquels la population a dû se débattre durant les deux ou trois années qui ont précédé les élections de 1896.

Ce n'est pas par vaine jactance que je fais ces observations ; les faits appuient ce que j'avance. Notre situation commerciale est, j'en suis persuadé, plus avantageuse que celle des autres nations, plus avantageuse que celle de nos principaux concurrents des Etats-Unis. Les honorables députés connaissent bien mieux que moi les faits, les motifs qui démontrent le bien fondé de mon assertion. Je n'en puis citer que quelques-uns et les discuter sommairement.

Tout d'abord, notre pays est nouveau, il est jeune. La jeunesse d'une nation comporte quelquefois des inconvénients ; mais elle offre aussi des compensations, et la jeunesse de notre pays n'est pas le moindre de ses avantages. Notre population est intelligente, instruite et possède une étonnante faculté d'assimilation ; c'est là une qualité inappréciable dans un pays aux ressources aussi variées que le nôtre.

Autre fait important, M. l'Orateur, c'est que nous possédons d'incomparables richesses naturelles qui constituent un capital de réserve, un capital encore à peine entamé. Nos ressources ne sont pas hors d'atteinte ; elles ne sont pas emmagasinées en des endroits d'accès impossibles ; elles sont, au contraire, presque toutes à portée de la main. Ne tenons pas compte du fait que nous possédons ces ressources ; considérons-en uniquement la nature. Voyez quels sont les produits naturels, tous les produits de notre pays. Qui jette un regard sur les statistiques est étonné de constater l'importance du commerce que nous faisons des articles nécessaires à la vie et la proportion relativement faible de notre commerce d'objets de luxe. Les vieux pays qui se prétendent plus raffinés et plus riches produisent les articles de luxe en plus grande quantité, mais, survienne une dépression générale des affaires, le pays producteur d'objets de luxe sera le premier à souffrir, tandis que celui qui produit les articles indispensables à la vie humaine sera le dernier à ressentir les effets de la crise. Jamais, M. l'Orateur, les peuples ne pourront vivre sans pain, sans les autres produits alimentaires qui abondent au Canada. La consommation est si considérable que, pour suffire à la demande, il n'y aura jamais trop de fer, d'acier, de bois de construction, de combustible et autres articles de nécessité première que notre pays peut fournir en abondance.

Enfin, M. l'Orateur, je trouve un autre point d'appui à mon assertion dans les avantages naturels que présente le pays. Voyez les grands canaux qui le sillonnent en tous sens ! Il est vrai qu'on les a perfectionnés à grands frais, mais ils forment aujourd'hui un système à peu près complet qui s'étend du centre du pays à l'océan Atlantique. S'il est quelque chose dont le gouvernement et le parlement puissent se féliciter, c'est bien la solution qu'ils ont donné à la question des moyens de transport ; jamais la population n'a vu d'application aussi judicieuse des deniers publics que la dépense occasionnée par l'amélioration des moyens de transport. Il y a dix ans, on aurait traité de rêveur celui qui aurait osé prédire que nous pourrions exposer nos fruits crus en Europe et y remporter les premiers prix. Cependant, M. l'Orateur, en cette première année du siècle nouveau, c'est là un fait accompli, et ce fait, à lui seul, ouvre des horizons infinis à notre commerce.